

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Au Mollendruz  
**Autor:** C.B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214952>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dit de faire : boire deux décis et rentrer à onze heures, ou boire onze décis et rentrer à deux heures.

*Au musée.*

Le concierge : le règlement vous ordonne de déposer votre canne.

— Mais je n'en ai point !

— Eh bien, allez en chercher une !

*Les blagues féroces.*

— Dis-voi, Grelu, sais-tu que ta belle-mère est en train de défunter.

— Me fais pas rire... tu vois bien que j'ai les lèvres toutes gercées.

\* \* \*

— Tu sais que Z. épouse sa cuisinière.

— Et puis après ?...

— Oui, mais une Allemande...

— Ben, quoi ? Y paraît qu'il lui faut une « boche à soupe ! »

T. R.

\* \* \*

Bonbonne, un des pirates et sauveteurs des bords du Léman raconte « celle » :

On était bien tranquille à boire un demi, chez Dupont. Dehors, un temps du diable, le lac tout en moutons : un coup de vaudaire, quoi ! Subito, on entend des cris : il y en avait un qui prenait son bouillon. Bégoz et moi, on saute sur le bateau, on rame ferme et on arrive juste à temps pour attraper le zigue qui n'en pouvait plus. On le tire du jus et on le met égoutter dans le fond. Faut-il pas que le premier mot qu'il nous sort c'était du tutche...

— N. de D..., dit Bégoz, est-ce qu'on le ref... à l'eau ?

(Contée par B. V.)

*Autres blagues.*

Gens d'église et régents ne s'accordent pas toujours et se font parfois des compliments douteux. Au dernier banquet de conférence, le curé de V. racontait que, passant en purgatoire, il avait entendu un tapage infernal, que dominaient des mots sans cesse répétés : 4 bourses, stöck, atout !... C'était la salle des régents...

— Moi, réplique un des pédagogues, je passeais en paradis, l'autre nuit, et je vis une sorte de temple avec l'inscription : « Pour Messieurs les pasteurs ». Intrigué par le silence absolu de ce lieu, je pousse la porte : il n'y avait personne !

X.

**La Patrie Suisse.** — Le numéro du 3 septembre, nous apporte le portrait du nouveau syndic de Fribourg, M. Romain de Weck, et du poète neuchâtelois Pierrehumbert ; le monument élevé à Vevey à la mémoire de l'écrivain populaire Alfred Cérésole ; des vues de « mi-été » de Taveyannaz, et du Hornberg ; de la manifestation en l'honneur de Philibert Berthelier, à l'occasion du 400<sup>me</sup> anniversaire de son supplice ; des terrains de la Ligue des nations ; enfin des paysages du Voralberg.

**POR LÈ FENNE**

*Rio-lè-Gredon, lo doze de septembre*

A clliau monsu d'au Conte,

**V**o séde que lâi a z'u, lâi arârâ de meindze que vint quieenze dzo, pè Montbenon onna granta tenâbilia. Onna repétolâr de fenne lâi étant. Lè zéne l'êtant po que lè fémalle pouaissant vôtâ, lè z'autre l'êtant contre. Clliau que que l'êtant contre lant voliu vôtâ po que clliau z'iquie que l'êtant por pouaissant pas votâ. Cein a gros eingrindzi lo commerce et einmodâ la niéze, tant que lè fenne que l'êtant por l'ant dû sailli et n'e rein restâ que clliau que l'êtant contre, que cein l'e onna vergogne.

Mâ n'e pas cein que vo vu écrire. Vu rein que vo dere que lè fenne de per tsi no n'ant pas étâ bin conteinte de cein que vo z'ai écrit dein vourtron « Conte » déçando passâ. Vôtrron monsu J. M. s'e fotu de no. Ie raconte lè z'affère d'onna manâre que fâ croussi lè deint. On s'a pas se l'e avoué lè fenne que voliant vôtâ ao bin avoué lè z'autre. La Sabine Bonzon lo desâi justameint l'autr'hi vè lo borni :

— Clli monsu J. M. d'au « Conte », se l'ête sa

fenna sarâi su de dremf à l'hôtel d'au Tiuverf d'autrâi né à la felâe.

Et madame la régente l'a de :

— Ces journalistes sont insupportables !

Et mè su pensâe ein mè mème :

— Lâi a pas, mâ vu lau z'ecrire po lâu démandâ cein que l'ant contre lè fenne, que ne pouant pas p' no laissf vôtâ.

Eh bin ! Attiulâ vai ! Crâide-vo que lè z'affère l'âodrant pas bin mî quand lè fenne l'arant assebin lau mot à dere. L'è lè z'hommo que fant tot et l'ant tot fè por leu. Vu pas vo dere su clli papâ tot cein que va de bezinguié, vo lo séde mî que mè. Por eoumeincî, se on avâi on Consel fédérat que l'ausse dâi fenne assebin, crâide-vo que l'arâi permet que la chétseresse doûre asse grand tems. Na, prau su ! Na pas l'è lè fenne que dussant arrossâ lo courti et clliau monsu que s'ant dein lè z'autoritâ s'ein fôtan bin pou. Se lâi avâi dâi fenne su que sè farâi onna loi que sè derâi dinse :

*Article 1. Sauf quand une femme demandera le beau temps pour sa lessive, le reste du temps, il pourra pleuvoir dans le village si toutes les femmes sont d'accord.*

Cllia loi sarâi, tot parâi, onna boun'affère et, du que lè z'hommo lâi ant pas peinsâ, foudrà bin que lè fenne lâi sè mettant. Et mimameint po potadzî et fêre la cousena, porquie faut-te que lè fenne l'aussant tot à fôtemassf et à bâograssf pè l'ottô, gouvèrnâ la tchîvra, soignâ lè caión et allâi lè boubo. Mé rappelo d'onna tsanson que sè desâi dinse :

Guerre aux hommes !  
A eux de faire la soupe,  
D'écumer le pot au feu,  
A nous de lever le coude  
Et de boir' le petit vieux,  
Guerre aux hommes !  
Guerre aux hommes !  
Faisons voir à ces cocos  
Que nous sommes  
Moins sottes qu'ils ne sont sots.

Assebin se lè fenne pouâvant votâ, la loi ie sè derâi dinse :

*Article 2. Les femmes feront le salon et les hommes la cuisine. Le manger aux cochons chacun son tour.*

Mâ la pe granta vergogne n'e pas oncora cein. L'è la question dâi z'einfant. Est-te pas onn' es-candalo que sâi rein que lè fenne que dussant lè fêre. Tot cein vint, oncora on iâdzo, que lâi a rein z'u que dâi z'hommo tant qu'ora po gouvèrnâ et l'ant arreindzî lè z'affère dinse. Eh bin ! n'e pas justo. Ie faut l'égalité et la loi d'êvetrâi dere :

*Article 3. Les enfants du sexe femelle seront mis au jour par les femmes, ceux du sexe mâle par les hommes.*

Et clli dzo quie vo garantio que lâi arâi pas tant de journalistes et de monsu J. M. po sè fotre de no dein lè papâ.

Vo saluo bin tot parâi et bin lo bondzo à voultra fenna.

Marienne GATOILLON.

Pour copie conforme. L'atteste :

MARC A LOUIS.

**Au restaurant.** — Un campagnard entre dans l'un de nos restaurants le plus en vue. La sommelière lui présente le menu.

— Je n'ai pas le temps de lire maintenant ; après dîner si vous voulez ! — L. Mx.

**AU MOLLENDRUZ**

**C**ONNAISSEZ-vous le Mollendruz ? Non, dites-vous ? Eh bien, je vous plains, car c'est un des plus beaux « coins » que je connaisse, et pourtant Dieu sait combien j'en connais dans trois des cinq parties du monde ! Venez-y une fois, vous ne le regretterez pas, certes, et vous y reviendrez sûrement.

Que vous preniez la route de Croy à Vaulion par Premier, puis à travers les pâturages ; qu'il vous montiez par l'Isle, la Pièce et la Saboterie ou bien par le Pont et Petra Felix, c'est kif kif partout vous jouirez d'un paysage grandiose des bois de sapins noirs et de fayards, des pâturages aussi beaux que leurs chalets, sans citer les superbes points de vue sur les Alpes de Sâvoie et de Suisse et, de l'autre côté, sur le Sûret, la Dent de Vaulion et le lac de Joux jusqu'au Risoux.

Puis, rien que l'accueil si cordial qu'on trouve à l'Asile, chez les amis Cardinaux, ça vaut le cours !

Digne successeur de la *Zazi*, d'humoristique mémoire, Constant accueille tout le monde avec une jovialité sans pareille, tandis que la maman Cardinaux prépare le « frichti » et « comément », pas vrai, mon vieux !

Si vous êtes d'accord, allons faire visite aux chalets. Aujourd'hui au Pré-de-Joux, demain à celui du Mollendruz, ensuite, au Pré-l'Haut ou à la Posogne. Ce sont les plus rapprochés de l'Asile et tous « gouvernés » par des maîtres armâillis de chez nous.

Après avoir traversé des pâturages semés de gentianes et de mélilot odorants, de framboisiers crus sur les troncs des vieux sapins abattus, nous voici arrivés auprès du chalet. Quoiqu'il dans notre Jura, les abords en soient propres en approchant des abreuvoirs, et que Fritz-René ne puissent pas toujours « poutzer », n'importe, attention ! Je ne conseillerai pas aux « gazzelles » de St-François d'y venir promener leur bas à jour et leurs souliers blancs à échasse, il y aurait des avaries ! Du reste, cela cadre mal avec les sapins noirs et les pâturages verdâtres.

La cheminée fume. C'est bon signe. Ils sont en train de « fromager », fonction de confiance réservée au maître du chalet ou au « fromageur ». Le « clédar » ouvert, nous entrons sans autre dans une pièce à large cheminée. La grande chaudière est sur le feu, le lait boutonne et l'ami Gustave, le patron, son bonnet sur l'oreille, brasse lentement jusqu'au moment précis où la toile, passée à deux, sous le feu, image mou arrivé à son degré de cuisson, d'après est enlevé rapidement et mis dans moule qui donnera la bonne pièce attendue, comment !

On cause, une fois cette opération terminée. AURA-t-on de la pluie ? C'est la question à l'ordre du jour partout au Jura. Les pâturages sont bien « courts d'herbe » et les citerne « baissent » rapidement, aussi regarde-t-on avec quelque inquiétude les gros nuages gris ou noirs amassés par le Joran ou le « vent de Genève ».

Après nous avoir offert, selon leur aimable habitude, la crème, la « laitâ » et le petit lait savourés comme il convient, nous allons regagner l'Asile, les uns pour lire la *Gazette*, les autres la *Feuille*, la *Revue* ou le *Conteur* en attendant de manger la bonne soupe aux herbes de la maman Cardinaux, soupe suivie d'un tomme « d'attaque ».

Demain, si vous êtes d'accord, nous verrons à suivre les chalets des Combès du Mont-Tendre, de chaque côté de la chaîne, ils sont tout à fait intéressants d'ici au Marchairuz.

Puis, ce soir, nous ferons une « partie » avec les voisins des chalets tout en buvant le verre de l'amitié. Et, après un bon verre de gentiane offert par l'ami Cardinaux, nous irons accompagner tous ces amis à travers les futaies et les pâturages, au clair de la lune dans les sapins et nous entonnerons toutes les chansons patriotiques et autres de notre cher pays et de notre beau Jura vaudois !

Nous voulons encore oublier qu'en bas nous attendent les soucis, toujours croissants, de la vie matérielle : les cartes de beurre et de fromage, les bolcheviks du dehors et ceux de dedans... puis le reste !

Partons demain, puisqu'il le faut : il n'y a pas

de bons amis qui ne se quittent ! On gardera de vous un bon souvenir, mêlé à beaucoup de mélancolie, car on était si bien là-haut !

— Et, l'an que vein, Cardeneau, se lo Grand' Armailli lo vu bin, no vollien reveni !

C. B.

**PRENONS LE TEMPS**

A notre époque agitée, nous n'avons plus de temps à notre disposition pour divers petits devoirs qui contribueraient certainement à mettre un peu de soleil dans notre vie et dans celle de notre entourage.

Prends le temps du baiser d'adieu en quittant notre demeure, nous n'en ferons que mieux notre tâche journalière.

Prends le temps de parler aimablement et même plaisamment avec ceux que nous aimons. Avec le temps, quand ils ne nous auront plus, nos plaisanteries et notre gaieté leur paraîtront plus sages que toute notre sagesse.

Prends le temps de connaître nos familles. Le bien-être que vous recherchez, père préoccupé, mère affairée, ne fera jamais un foyer pour les enfants que vous n'avez pas le temps de caresser.

**Bonivard déménage.** — L'autre jour un Anglais visitait le château de Chillon.

Le concierge lui faisait voir le lieu où fut enfermé Bonivard :

— Voici, monsieur, où Bonivard fut retenu prisonnier.

— L'Anglais — Très curieux ! l'an dernier vous m'aviez indiqué une autre pièce...

— C'est possible, monsieur répliqua le concierge, mais, en ce moment, cette pièce est en réparation.

L. Mx.

5 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS***DU JORAT AU ST-THEODULE**

PAR

O. BADEL

Le capitaine, à lui seul, en expédie une centaine et remplit littéralement la boîte aux lettres de sa correspondance. Le paysan, distrait par le va et vient des touristes, oublie de timbrer ses cartes : il en est quitte pour charger une sentinelle de monter la garde jusqu'au moment de la levée de la boîte, afin de réparer sa faute. Le charpentier, dont les besoins épistolaires ne se font guère sentir, s'en va dénicher, dans une bonne petite gogote du pays, un litre de fendant pour remplacer celui que le lac a bu à Rivaz. Déclarons pour l'excuser qu'il sera chaud dans la montagne et que nous serons, pendant deux jours, bien éloignés des pines.

*All right !* Nos guides donnent le signal du départ. Nous voilà partis.

Nous traversons Zermatt, qui n'est qu'une longue rue de magasins et d'hôtels, au milieu d'une affluence considérable de gens de toutes les nationalités.

Les uns, et nous sommes du nombre, partent pour les hautes ascensions, chargés comme des baudets ; d'autres en reviennent avec des figures boursouflées et rouges. Des alpinistes de salon, des dames en souliers jaunes et au fin corsage, qui veulent faire comme tout le monde, par snobisme, armés de formidables alpenstocks et portant de ridicules accoutrements, s'amusent à gravir quelque raidillon du voisinage. Tout ce va et vient nous étonne et nous amuse.

Le temps reste superbe, la vue est d'une netteté admirable ; pourtant quelques indices, dans le ciel, préoccupent un peu nos guides. Fera-t-il beau demain ? Ils n'en savent rien eux-mêmes. Pour le moment, nous ne pourrions désirer mieux, c'est l'essentiel.

Cette fois nous sommes bien en route pour le St-Theodule, dont le glacier s'étend sur nos têtes.

Quatre heures de montée un peu raide, mais facile, à travers des forêts de mélèzes, des bouquets d'arôles, puis des pâturages, des torrents et des

rochers, nous amènent au pied du glacier, divisé en deux bras : le glacier inférieur que nous laissons plus loin, à notre gauche, et le glacier supérieur qui s'étend, immense, du Breithorn au Cervin.

Le Col du St-Theodule, connu depuis l'antiquité, puisqu'on a retrouvé au sommet des monnaies romaines, est très fréquenté durant la belle saison, non seulement par les touristes, mais surtout par les habitants des deux versants des Alpes et les contrebandiers italiens. Des restes de fortifications s'élèvent près du col ; derniers vestiges des guerres du passé. Ce sont, sûrement, les plus hautes fortifications du globe.

Le glacier du col, qu'il est prudent de passer à la corde, fut le témoin de bien des aventures tragiques. Sous son air débonnaire, il cache plus d'un méfait. Qu'on en juge par ces deux histoires :

En 1801, un marchand de bestiaux du Val d'Aoste, nommé Gal, fournisseur de l'armée française, traversait le glacier avec son domestique et un mulet portant une sacoche contenant 7000 livres en espèces destinées à payer le prix d'un troupeau suisse. Tout alla bien sur le versant italien. Le col franchi, le brouillard et une tourmente de neige leur font perdre le bon chemin, et tout à coup le mulet, le domestique qui le conduisait par la bride et la sacoche disparaissent dans une crevasse. Le pauvre Gal revint chez lui à grand peine et toutes les tentatives pour retrouver son domestique et son mulet furent vaines.

En 1850, le curé de Zermatt, se promenant avec son sacristain dans ces parages, aperçoit à la lisière du glacier, tout en bas, une masse noire d'un aspect insolite. Ils s'approchent avec peine, et que trouvent-ils ? Le domestique, le mulet et l'argent parfaitement conservés — l'argent surtout. — Le glacier les avait transportés et rendus après cinquante ans. L'histoire ne finit pas là.

Le curé enterre l'homme, abandonne le mulet et... garde l'argent. Plus tard, pris de scrupules, d'autant plus fondés qu'il avait trouvé, avec les 7000 livres, un portefeuille contenant des papiers du marchand de bestiaux, il porte le tout à l'évêque de Sion, qui écrivit à celui d'Aoste. On retrouva les héritiers de Gal, qui furent agréablement surpris de la restitution faite par l'honnête glacier.

Une autre histoire, plus sentimentale. Un homme de la contrée avait traversé le glacier et ne revint pas. Plus de doute ; le malheureux est tombé la nuit dans une crevasse et sa pauvre femme est veuve. Elle pleura son mari le temps convenable, puis, au bout d'un an, elle consentit à être consolée par un nouvel époux. Mais la loi ne l'entend pas tout à fait ainsi. Elle demande avant tout, à toute veuve qui désire se remarier, l'acte de décès du défunt. On ne peut l'obtenir, puisque personne n'a pu légalement constater la mort du pauvre homme, et le mariage n'a pas lieu. Mais voici une autre affaire : Le mort apparaît au bout de dix-neuf ans. Il sort du glacier, frais et intact, à l'exception d'un pied que la glace avait coupé ! L'homme au pied cassé fut bien et dûment reconnu, puis enterré. La veuve put se remarier, mais l'occasion était passée depuis longtemps ! (Tiré de l'ouvrage *Les Alpes*, par E. Talbert).

Ces deux histoires, ainsi que d'autres tout aussi lugubres, nous viennent à la mémoire en gravissant les rochers des Leichenbretter ou « Plancher aux cadavres ».

Brrr ! .. Tout cela ne promet rien de bon. Il paraît même que les crevasses du glacier, très nombreuses au sommet, sont actuellement recouvertes par des ponts de neige construits à l'insu du Département des travaux publics et dont la solidité n'a pas encore été éprouvée par le voyer du district.

Ce serait prudent qu'il s'en inquiète ! Comme garde-fou nous n'avons que la corde : cette perspective n'est pas gaie, en effet.

Heureusement que la vue dont nous jouissons est de toute beauté. A notre gauche se dressent les cimes du Mont-Rose et de la Pointe Dufour ; derrière, les flèches aiguës des Mischabel, du Dom du Weisshorn, du Rothorn de Zinal, du Gabelhorn, de la Dent Blanche, etc. Les dômes arrondis de Castor et Pollux, du Lysskam et du Breithorn surplombent nos têtes.

**Au milieu des glaciers.**

Tout autour surgissent d'immenses glaciers, fleuves immobiles figés, cristallisés sur les flancs de ces fiers sommets.

Enfin, sur notre droite, s'élance, majestueux et sombre, le Cervin, le lion de Zermatt. Il nous présente sa paroi vertigineuse, haute de 2000 mètres environ, sans aucune arête apparente, du haut de laquelle furent précipités, en 1865, lord Douglas et les frères Croz, de Zermatt, qui accompagnaient le célèbre grimpeur Whymper, lors de la première ascension de cette terrible montagne.

Nous foulions avec nos jumelles l'abîme effroyable dans lequel ils furent précipités. Cela nous fait courir un frisson dans le dos, surtout lorsque notre guide nous montre le chemin qu'il faut suivre pour atteindre le sommet, le long duquel on doit souvent se hisser, suspendu par l'extrémité des doigts, dans le vide.

Notre club ne se sent pas encore mûr pour ce sport ; cela viendra peut-être à la longue. Pourtant le capitaine — est-ce par fanfaronnade — aurait des velléités de hasarder la chose.

Tout près de nous, mais séparé par le Glacier du Gorner, se dresse, solitaire, la longue croupe du Gornergrat, sur laquelle s'élèvent les hôtels du Riefelalp, Riefelberg et Gornergrat. On en construit encore à plus de 3000 mètres d'altitude, sur le sommet immédiat. Tous appartiennent à la famille Seiler, ainsi que l'hôtel du Lac Noir, plus haut, à notre droite, sur le chemin du Cervin.

Le chemin de fer du Gornergrat, le plus élevé de l'Europe, dont on aperçoit au loin la ligne hardie, transverse, à ces altitudes, les touristes fainéants ou valetudinaires qui désirent jouir, mais plus chérément que nous, de ce spectacle.

Il nous faut reprendre notre ascension le long de la moraine interminable du glacier, car le jour bâisse.

Notre capitaine fait préalablement une distribution d'omelettes, de la *pila* de chez nous, car il en a plein son sac. Il nous faut dévorer sa marchandise, sans fourchette, du bout des doigts.

L'appareilleur, qui a l'habitude de trimbaler tous les jours, à travers le Jorat, son petit char plein de chêneaux et d'autres ferblanteries, mieux entraîné que nous, prend une allure endiablée. Il gravit bientôt les rocs comme une chèvre et ne tarde pas à se faire rappeler à l'ordre par nos guides, qui commencent, eux aussi, à tirer la langue.

L'un d'entre eux — la figure pelée — parle même de lui planter son piolet dans le derrière pour calmer son ardeur.

Nous finissons par atteindre, exténués, la cabane inférieure du Théodule, dite Cabane de Gandegg, à une altitude de 3100 mètres.

L'agriculteur n'en peut plus, il est en proie à une migraine qui lui donne une tête de supplicié. Des touristes parisiens, arrivés avant nous à la cabane, s'apitoient sur son sort et s'extasient en voyant notre courage : il y a, en effet, bientôt vingt heures que nous sommes debout.

**Semaine suisse 1919.** — Le règlement de participation à la Semaine Suisse 1919, du 4 au 19 octobre, vient de paraître. L'affiche même de la Semaine Suisse est la garantie que le participant n'expose que des articles exclusivement suisses et qu'il se soumet à un contrôle, qui déterminera si les marchandises sont des produits spécifiquement suisses ou si elles ont subi en suisse une transformation essentielle.

La Semaine Suisse constitue ainsi le moyen efficace de faire mieux connaître à chacun les capacités industrielles et la qualité de la main-d'œuvre nationale.

La précarité de notre situation économique, ainsi que la pression exercée, par l'étranger sur notre pays imposent la nécessité de développer le sentiment de nos besoins économiques et de faire mieux apprécier notre activité nationale.

**Royal Biograph.** — Le nouveau programme du Royal Biograph comporte un film remarquable sous tous les rapports ; interprétation de tout premier ordre avec M. Mitchell Lewis, l'un des artistes en vogue en Amérique ; bref « Cœur de Métis », est un drame prenant. Mentionnons encore « Son jour de sortie » un gros succès de fou rire interprété par le désopilant Charlot II. Au programme également un très bon documentaire « Au jardin zoologique » et « Les actualités mondiales ». Dimanche, matinée permanente dès 2 1/2 h. Rappelons qu'une installation spéciale de ventilation assure une température des plus agréables.

